



EDITO DU MAIRE : PLU – Avantages et difficultés

La précédente équipe municipale a travaillé et fait adopter un PLU adapté à notre commune et nous devons l'en remercier. En effet, le PLU offre de nombreux avantages en matière de planification urbaine, d'environnement, de qualité de vie et de développement durable. Il permet à la municipalité de guider la croissance urbaine de manière réfléchie, tout en répondant aux besoins et aux aspirations de sa communauté locale.

Les avantages les plus significatifs du PLU sont :

La gestion du développement urbain : Le PLU permet à une municipalité de planifier et de gérer efficacement le développement urbain sur son territoire.

La préservation de l'environnement : Le PLU peut intégrer des dispositions visant à protéger l'environnement, les espaces naturels, les zones agricoles et les ressources naturelles.

La planification à long terme : Le PLU repose souvent sur une vision à long terme de l'aménagement du territoire. Il peut aider à garantir que les décisions actuelles en matière de développement urbain sont cohérentes avec les objectifs et les besoins futurs de la communauté.

La sécurité juridique : Le PLU crée un cadre juridique clair pour les propriétaires fonciers, les promoteurs immobiliers et les résidents. Cela apporte une certaine sécurité juridique en définissant ce qui est autorisé et en évitant les incertitudes quant aux développements futurs.

Par contre il entraîne aussi des difficultés, et les plus courantes sont :

Contrôle des développements illégaux : La détection et le contrôle des développements illégaux qui ne respectent pas le PLU peuvent être un défi, en particulier si ces constructions sont réalisées de manière clandestine.

Litiges et contentieux : Lorsque des violations du PLU surviennent, elles peuvent souvent entraîner des litiges juridiques longs et coûteux entre la municipalité et les contrevenants, ce qui peut mettre à l'épreuve les ressources de la mairie.

Ressources limitées : Nos ressources humaines et financières limitées peuvent entraver notre capacité à surveiller et à faire respecter efficacement le PLU. Le suivi régulier des constructions, les inspections et la gestion des infractions exigeraient du personnel et des moyens.

Sur notre commune des litiges existent, certains sont très anciens, mais de nouveaux sont apparus ces dernières années en particulier sur des propriétés situées entre la route de Réauville et la route de Grignan.

Nous nous efforçons de rencontrer les contrevenants, de voir avec eux comment ils peuvent revenir dans la légalité. La deuxième étape consiste en une mise en demeure, et si cela n'est pas suffisant, nous faisons constater les constructions illégales et le dossier est transmis au Procureur.

Cette procédure est longue, coûteuse et fastidieuse, mais nous nous devons de mettre des moyens afin de faire respecter notre PLU qui comme nous l'avons dit, apporte une réelle structure pour l'avenir de notre village.

Jean-Luc BODIN



AU SOMMAIRE:

Infos du Conseil Municipal

P 02

Le Maire vous informe

P 03

Infos Mairie

P 04

Infos Diverses

P 07

La voix des Associations

P 09

Libre propos

P 12



Pour des raisons économiques et écologiques, la Municipalité a fait le choix de ne publier que 3 bulletins au lieu de 4 par an. Pour éviter un bulletin trop volumineux, la municipalité a décidé de ne plus mettre les comptes rendus dans leur totalité sur le bulletin, car ceux-ci sont consultables en Mairie ou sur le site internet officiel. Nous pensons qu'il est plus important de détailler la vie du village et des associations.

Délibérations du 06 Juin

Absents excusés :

F. ARTAUD donne procuration à G. NARDINI
A. GREYFIE DE BELLECOMBE donne procuration à AM. CHANCEL

Convention de fourniture d'eau avec le SAE VALAURIE-ROUSSAS:

Le Conseil Municipal après en avoir débattu, **accepte** les modalités de la convention par **7 voix Pour et 1 Abstention** (F. ARTAUD).

Avancement grade Agent 2023:

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** l'avancement de grade prévu en 2023.

Parking Monnier - reprise en béton de l'accès au parking:

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** le devis de la STAD à Valaurie.

Avenant N°3 à la promesse synallagmatique de bail emphytéotique - ENGIE PV LA SUQUEE:

Le Conseil Municipal **autorise** le Maire, **par 5 voix Pour et 3 Contre** (F. ARTAUD; G. NARDINI; A. GREYFIE DE BELLECOMBE) à signer l'avenant 3 de la promesse de bail et tout acte y afférent.

RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service), eau potable et assainissement collectif :

Après présentation, le conseil municipal, **adopte à l'unanimité** les deux rapports.

Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade:

Le Conseil Municipal, **décide à l'unanimité d'adopter** les taux de promotions présentés.

Délibérations du 04 juillet

Absent excusé:

A. GREYFIE DE BELLECOMBE donne procuration à G. NARDINI.

Batterie de la laveuse - salle des fêtes:

Le conseil municipal, **accepte à l'unanimité** le devis de la société BAUDOIN à Montélimar.

Adhésion au Comité National d'Action Sociale:

Après lecture des articles L 2321-2 et L 3321-1 et L 4321-1 du code des collectivités territoriales, le conseil municipal, **décide à l'unanimité**, d'adhérer au CNAS à compter du : 01/09/23.

Présentation et admission en non-valeur 2023 - Budget Eau et Assainissement:

Le Conseil municipal **accepte à l'unanimité** les non-valeurs établies par le SGC de Pierrelatte.

Référent déontologue pour les Elus - Convention avec le CDG 26:

Après présentation du décret n°2022-1520, le conseil municipal, **accepte à l'unanimité** l'adhésion avec le CDG26.

Subventions aux associations 2023:

Amicale du personnel communal du canton de Grignan : 100 €.

Amicale Laïque de l'école de Valrousse : 500 €

Mémoire Agricole du Pays de Grignan : 60 €.

CHANSOJEUX : 500 €.

La Boule Chantemerloise : 163 €

Délibérations du 18 juillet

Absent excusé

A. GREYFIE DE BELLECOMBE donne procuration à AM. CHANCEL.

Territoire d'Energie Drôme Raccordement maison Individuel avec AU au Forfait sur le domaine publique : Approbation du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **avec 6 voix Pour et 2 Abstentions** (G. NARDINI et F. ARTAUD) approuve le projet présenté.

Devis SPIE CityNetworks - Création GC TELECOM:

Le Conseil municipal **accepte à l'unanimité** le devis.

Délibération du 12 septembre

Décision modificative de crédit:

Chap. 12 : Autre personnel extérieur : + 6 000 €

Chap. 11 : Bâtiments : - 6000 €

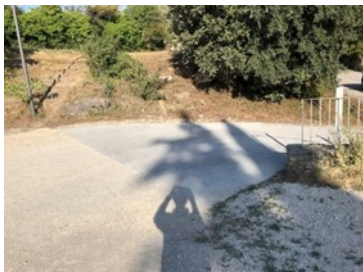
Le Conseil municipal **accepte à 7 voix Pour et 1 Abstention** (F. ARTAUD).

PROCHAINS CONSEILS : 07/11 - 05/12

LE MAIRE VOUS INFORME

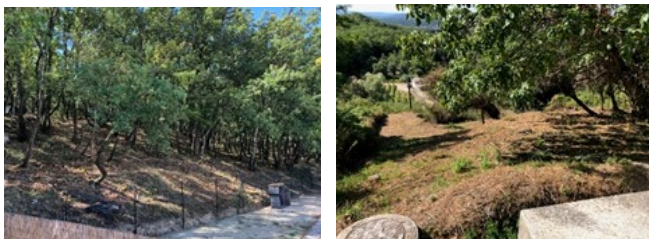
PARMI LES CHOSES QUE NOUS AVONS FAITES

PARKING MONIER



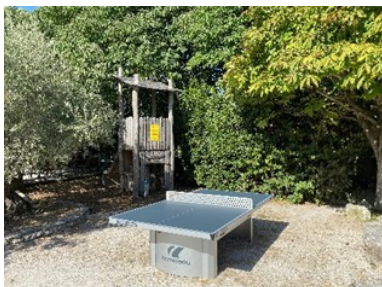
Afin d'améliorer l'entrée du parking Monier, nous avons fait intervenir une entreprise pour couler un triangle supplémentaire qui permet d'éviter le patinage des roues compte-tenu de la pente importante pour accéder au parking.

DEBROUSSAILLAGE



Pour prévenir des incendies, nous avons fait débroussailler derrière la Mairie et au-dessus du lotissement de l'Espérouze. A ce propos, nous rappelons qu'il faut respecter les Obligations Légales de Débroussaillage :
Chaque propriétaire doit débroussailler sur un périmètre de 50m autour de sa maison.

TABLE PING-PONG



Pour donner suite au Conseil des Jeunes, nous avons acheté et installé place Barbier une table de tennis de table.
Nous prévoyons une inauguration conviviale avant l'hiver.

CIMETIERE



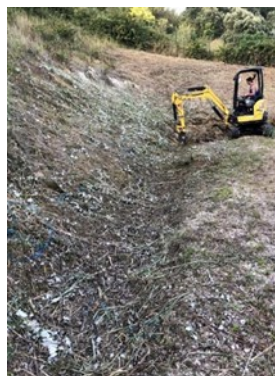
Avant



Après

Cet été les allées ont été refaites et toutes les mauvaises herbes arrachées grâce à l'utilisation d'une minipelle. Nous allons aussi améliorer l'espace autour du colombarium.

STEP



Afin de préserver les bassins de réception et assurer un bon fonctionnement de notre station d'épuration, les fossés de protection ont tous été recreusés à la minipelle.

La Mairie est ouverte au public
du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.

Tel : 04.75.98.50.49

Mail : chantemerle.grignan@orange.fr

Facebook : chantemerle chantemerlelesgrignan

Site internet (officiel):

www.mairie-chantemerlelesgrignan.fr

Application : macommuneconnectée.fr

INFORMATIONS *Mairie*

ETAT - CIVIL

DECES :

« La vie est éphémère, mais le souvenir d'un être cher reste »

Pierre VAN GERDINGE le 24 mai 2023

Max ROSSIGNOL le 05 septembre 2023

Jeanne HUGUES née BONALDI le 15 septembre 2023

Paul RONAT le 17 septembre 2023

MARIAGES:

« Le mariage c'est la volonté à deux de créer l'unique »

Clément COLEMBIER et Grégoire MIALHE

le 08 juillet 2023



Juliette GREYFIE DE BELLECOMBE et

Heray CHAILLOU DE FOUGEROLLE

le 20 juillet 2023



Floriane ROBINET et Arnaud WISSLER

le 09 septembre 2023



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

FICHE INFO EAU:

Chaque année, l'ARS transmet, suites aux analyses effectuées, une fiche d'information sur la qualité de l'eau potable. Il s'agit d'une **synthèse de la qualité de l'eau distribuée**.

Cette fiche est jointe à votre bulletin.

RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service), eau potable et assainissement collectif.

Dans le RPQS doivent figurer les indicateurs techniques et financiers regroupés suivant les thèmes ci-après :

- Caractérisation technique du service,
- Tarification de l'eau et recette du service,
- Indicateur de performance,
- Financement des investissements,

Ces rapports sont consultables en Mairie et sur le site internet officiel :

www.mairie-chantemerlelesgrignan.fr

DOSSIERS EN COURS

C.A.U.E. :

Dans la continuité de la réflexion sur la sécurisation et l'aménagement du village, la Mairie vous invite à une nouvelle **réunion publique le 24 octobre à la salle des fêtes à 18h00**.

LAVOIR FONTAINE AUX MERLES :

Les travaux ont démarré lundi 25 septembre, et à peine la restauration démarrée, le lavoir nous livre son premier secret :



INFORMATIONS *Mairie*

URBANISME

Déclarations Préalables :

DP 23P0002 : BS SOLAIRE (VAN ELDIK)

Installation de panneaux photovoltaïque :

Non opposition le 10/05/23.

DP 23P0003 : P. LEVEEL

Abaissement murs et clôture de la terrasse :

Non opposition le 27/06/23.

DP 23P0004 : P. VALLOTTON

Piscine : Non opposition le 24/05/23.

DP 23P0005 : C. JUPPET

Installation panneaux photovoltaïque :

Non opposition le 26/06/23.

DP 23P0006 : T. SOTTILE

Piscine, abri piscine, clôture et terrasse :

Non opposition le 17/07/23.

DP 23P0007 : EDF-ENR

Installation de panneaux photovoltaïque :

Non opposition le 17/07/23

DP 23P0008 : V. ESPASA

Installation de panneaux thermiques :

Non opposition le 02/08/23.

DP 23P0009 : MPS ELECTRICITE

Installation de panneaux photovoltaïques :

Non opposition le 03/08/23.

Permis de Construire :

PC 23 P0002 : S. LEGRAND

Construction neuve d'un garage et travaux pour aménagement du chenil : ACCORD le 15/05/23

AT P0001 : Domaine le Bois des Dames

Mise en conformité incendie : ACCORD le 04/07/23.

PC 23 P0003 : Curly de Provence

Construction abris, ateliers, poulinière, terrasse d'habitation, modification de façade :

ACCORD le 17/07/23.

PC 22P0004M01 : B. BRAUER

Réduction hauteur vide sanitaire : ACCORD le 30/05/2023

La Mairie a procédé à **4 contrôles d'urbanisme** .
Une déclaration de fin de travaux a été contrôlée avec un agent assermenté.

RENTREE SCOLAIRE

14 enfants sont inscrits à l'école de Valrousse, dont 4 en maternelle, ils ont tous, avec un grand plaisir, retrouvé Nadia pour les accompagner dans le bus sur le chemin de l'école.

Deux enfants sont inscrits à « l'école de la vie » à Pierrelatte, deux autres à Réauville et un à Suze la Rouse.

SCHEMA DIRECTEUR DE L'EAU POTABLE

Le 26 septembre, plus de 30 Chantemerlois(es) ont assisté à la réunion d'information annoncée précédemment.

Après une présentation du contexte, Monsieur le Maire a exposé les choix possibles pour sécuriser et améliorer notre réseau.

Le Conseil Municipal prendra les décisions de mise en œuvre d'ici la fin de l'année.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 18 janvier 2024 au 14 février 2024.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Il permet de déterminer la population légale de notre commune dont découle la contribution de l'Etat à notre budget (Dotation Globale de Fonctionnement)

Nouveau ! Vous recevrez directement dans votre boîte aux lettres les codes internet pour vous recenser vous-même en ligne. Faute de quoi, notre agent recenseur passera et vous remettra les questionnaires papier. Si vous avez des questions, contactez la Mairie.

MARCHE DES PRODUCTEURS

C'est un rendez-vous apprécié de tous.

L'occasion de flâner de stands en stands, et de découvrir de nouveaux produits et créations.

L'occasion aussi de partager, le temps d'une chanson, le verre de l'amitié.

La Mairie remercie toutes les bonnes volontés qui ont participé à l'organisation.

Rendez-vous l'année prochaine !



INFORMATIONS *Mairie*

FETE DU 14 JUILLET

L'association Chantemerle en fête n'ayant pas été Reprise par d'autres bénévoles, c'est la Mairie en partenariat avec la Source qui ont organisé ce rendez-vous annuel, ce fut une super soirée ambiancée par DJ Cédric, le feu d'artifice à enchanté les petits comme les grands !



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie de commémoration du 11 novembre, place de la Mairie à 11h00. Après la cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié.



NOS AINES

Cette année, la Mairie étudie une formule légèrement modifiée qui n'est pas encore finalisée. Nous nous retrouverons début décembre pour partager un moment convivial ensemble. Une invitation vous sera envoyée directement.



EXPOSITION Danielle HUMBEY-BARRIERE

Artiste peintre résidente à Chantemerle, expose à l'espace d'Art DUCROS à Grignan jusqu'au 15 octobre. Si vous ne l'avez pas encore fait, aller visiter l'exposition « rencontre », entrée libre du mercredi au dimanche de 15h00 à 19h00.

EXPOSITION ET POURQUOI PAS-ARTS PLURIELS

A la Salle des fêtes, pour la 3ème fois - Exposition de travaux de personnes en situation de handicap, entourées cette année des œuvres de Roger Bonet : sculptures métalliques. Roger Bonet les ayant accompagnés depuis 2008 pour les expositions passées, dans leurs démarches d'artistes

L'association "Et Pourquoi pas - Arts pluriels" vous attend nombreux pour découvrir cette démarche artistique insolite.

Du jeudi 26 oct. au Jeudi 16 nov.2023 de 14h30 à 19h
Fermé le mardi ou sur R.V. 06 81 84 24 60

Vernissage le Vendredi 27 octobre à partir de 17h.

CHIEN DE TROUPEAUX

La saison automnale est aussi une belle saison pour se balader dans les bois de notre beau village. Au détour de votre balade, vous aurez peut-être l'occasion de rencontrer un troupeau de chèvres, gardé par ses chiens, alors que faire ?

Vous trouverez sous l'abribus place Bernard BARBIER, un panneau explicatif.

CHANTIER PARTICIPATIF

"Les bénévoles se retrouvent"

Samedi 2 septembre à 12h des chantemerlois se sont donnés rendez-vous pour partager quelques gouttes de rosé...

Au rythme de la roue à aubes, des tee-shirts ont été remis aux villageois qui ont pris part aux chantiers participatifs.

Nous remercions chaleureusement les propriétaires de nous avoir autorisés à organiser ce moment convivial sur leur terrain.



INFORMATIONS *Diverses*

PERMANENCES CONSEILLER NUMERIQUE

Charline, conseillère numérique a pour principale mission d'accompagner le public dans l'utilisation de l'outil numérique, au travers de **permanences d'accueil individuel à la salle du Conseil**.

Le champ d'action de la conseillère numérique est très large, il peut aller de la création d'adresse électronique à l'aide aux démarches administratives.

Ces permanences peuvent être aussi bien pour les jeunes, que pour les actifs et les anciens.

Afin de proposer le contenu le plus adapté à vos besoins, nous vous invitons à contacter Charline par mail à conseiller.numerique@cceppg.fr ou au 06.67.39.66.15

Rendez-vous les jeudis à la salle du Conseil

09 novembre 2023

07 décembre 2023



ADAPEI - VENTE DE BRIOCHES

Cette vente de brioches est au profit des personnes atteintes de handicap intellectuel accueillies dans les établissements de la Drôme.

Elle se déroule **du 09 au 15 octobre**. Les bénéfices de cette opération seront dédiés, comme l'an dernier, au sport et au bien-être : achat d'équipements sportifs adaptés et matériel sensoriel facilitant l'apaisement des personnes accueillies.



BANQUE ALIMENTAIRE COLLECTE

Claire vous propose une permanence pour le dépôt de vos denrées non périssables en faveur de la Banque Alimentaire, le **dimanche 20 novembre, de 10h à 17h00** à la salle des fêtes.



un geste citoyen et solidaire

CONSEIL ET STRATEGIE CENTRE DE FORMATION

Le centre de formation de Chantemerle a le vent en poupe.

100 % de réussite à Chantemerle-lès-Grignan !

Pour la troisième année consécutive, les apprenants du centre de formation d'Agnès HUGUES ont passé leur Titre Professionnel avec succès.

Ce samedi 9 septembre 2023, leur réussite a été célébrée par une remise symbolique de Diplômes en présence de Gaëlle NARDINI, représentant la Mairie.

« Je suis heureuse d'associer le nom de Chantemerle lès Grignan à cette réussite. »



Site : www.conseil-et-strategie.eu

Contact : 06.66.50.41.71

Mail: agnes.hugues.26@gmail.com

INFORMATIONS *Diverses*

COLLECTE AMIANTE POUR PARTICULIERS

Le Syndicat des Portes de Provence, en partenariat avec ses intercommunalités adhérentes, lance une opération de collecte d'amiante lié pour les particuliers.

L'opération est prévue de septembre à décembre 2023 dans la limite des places disponibles.

L'amiante, déchet dangereux, doit être éliminé en respectant certaines règles de sécurité, d'où son interdiction de dépôt en déchèterie.

Pour solliciter une prise en charge de ces déchets, vous devez vous rendre sur le site internet du SYPP : www.sypp.fr

Le dossier d'inscription est téléchargeable sous la rubrique « en action » puis « collecte d'amiante ». Le dossier peut également être demandé par mail : contact@sypp.fr

Le SYPP apportera une réponse et fixera une date et une heure pour le dépôt. L'amiante devra être conditionné dans des bigs-bags ou sacs normés et standardisés (achetés en amont du dépôt par les usagers).

A la date et heure fixées par le SYPP, les administré(e)s devront se rendre à Plancher Environnement à LAVILLEDIEU (Ardèche).

Le SYPP prendra en charge financièrement le traitement des déchets d'amiante lié jusqu'à 300 kilos par an et par foyer.

Au-delà de cette quantité, la facturation se fera directement à l'usager à hauteur de 350 € HT la tonne.



DECLARATION RUCHES 2022

La campagne annuelle de déclaration obligatoire de ruches a commencé.

Elle est ouverte depuis le 1er septembre et jusqu'au 31 décembre 2023.

La déclaration se réalise en ligne via le site :

<https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>

Si vous ne disposez pas d'internet par voie postale avec cette année un nouveau

CERFA N°13995*05 à envoyer à la nouvelle adresse indiquée sur le CERFA.



EGLISE ST MAURICE

Samedi 16 décembre :

Soirée de l'Avent à l'église de Chantemerle ...

17h30 messe de l'Avent autour de la crèche à l'église Saint Maurice.

18h30 : apéritif vin chaud sur le parvis.

19h00 : dîner partagé sur le parvis réchauffé par des braseros si le temps le permet.

20h30 : concert de Noël chanté a capella par le groupe ARBA CANTÉ que nous avons écouté avec bonheur lors d'un concert dans l'église au mois d'avril !

Venez nombreux avec vos enfants pour ce moment magique autour des chants de Noël.

Olivier GREYFIE DE BELLECOMBE



LA VOIX DES Associations

Location des tables et des bancs :

Vous êtes de plus en plus nombreux à souhaiter réserver des tables et des bancs en période estivale pour vos manifestations privées.

Ces tables et bancs appartiennent aux associations de Chantemerle, elles sont donc en priorité réservées pour les manifestations du village. Pour faciliter cette organisation, il a été décidé que ce sera la Mairie qui gèrera les demandes de réservations. Ainsi, les Chantemerlois qui souhaitent réserver des tables pour leurs manifestations privées, doivent en faire la demande 2 semaines avant la date. Nous nous permettons de rappeler que toutes réservations non payées avant la récupération du matériel ne sera pas prise en compte.

LA BOULE CHANTEMERLOISE

C'est avec enthousiasme que nous avons reçu nos amis Eguillens pour le week end de la fête votive. Nous les avons accueillis autour d'un apéritif- lunch au Mas de Fanny suivi de rencontres pétanque en triplète à la mêlée puis d'un diner au restaurant du Mas de Fanny. C'est le dimanche que s'est déroulé notre traditionnel concours de la St. Maurice avec les Eguillens entre autres. Ce sont 20 joueurs qui se sont affrontés en tête à tête le matin : avec Julien Ortiz vainqueur de cette épreuve. Puis après la dégustation des pizzas du camion présent pour l'évènement ce sont 30 équipes en doublettes montées qui ont concourus : Sam (Philippe Sanmarty) et Frédéric Doutres sont sortis vainqueurs et ce sont Louis et Ivonic (équipe de Visan) qui ont remporté la consolante.

Précédemment, dimanche 8 septembre, c'est le challenge Bruno Rosier, organisé chaque année en souvenir de notre ami parti beaucoup trop tôt, qui a connu un succès avec 60 joueurs qui se sont rencontrés tout au long de la journée, en tête à tête le matin et en doublette mêlée l'après-midi. La journée a tout d'abord débuté par le dépôt d'une gerbe sur sa tombe, remise par son fils Paul. Un repas grillade en toute simplicité a réuni 70 convives le midi et le vainqueur de ce challenge n'est autre que notre président Julien Ortiz, suivi de Sam et Philippe Paulet.



Notre journée pétanque du 14 juillet a aussi été une belle journée avec 26 joueurs en tête à tête le matin et 68 en doublettes l'après-midi.

Il y eu également le week end du 10 et 11 juin avec moins de joueurs (10 et 20) mais qui a tout de même rassembler 30 personnes au repas du samedi soir pour déguster un excellent tajine suivi de délices orientaux, quant au 14 mai, il y eu 17 joueurs.

Cette saison pétanque s'achèvera par le dernier concours sociétaire le 8 octobre à 15 h. L'Assemblée Générale annuelle se tiendra le Samedi 14 Octobre suivi du traditionnel apéritif et d'un repas, Nous espérons vous y accueillir nombreux.

Place ensuite à la Belote !

Nous débuterons cette saison avec un concours ouvert à tous le vendredi 17 novembre à la salle des fêtes à partir de 19h en équipes montées et en 4 parties. De nombreux lots seront à gagner. Puis nous auront, toujours à la salle des fêtes, nos concours sociétaires à la mêlée les dimanches 19 novembre et 17 décembre à 15h00 (inscriptions à 14h30)

LA VOIX DES Associations

L' AMICALE

Trois belles soirées organisées par l'Amicale

27 juillet, cinéma en plein air au théâtre de verdure: Les 5 "villages qui font leur cinéma" avaient choisi un cycle Jean-Paul Belmondo. Tout d'abord un sympathique repas dans la cour de la mairie, puis projection de "L'homme de Rio", nombreuses cascades sous les étoiles et le sourire de Françoise d'Orléac dans la tiédeur de la nuit.



28 juillet, Coline Serreau et Reta Kazarian, accompagnées par une pianiste sont venues chanter à Chantemerle, cette année Monteverdi, Pachelbel, Vivaldi, Bach et des chants géorgiens, Beaucoup de douceur et d'émotion dans cette petite église qui accueille si bien la musique. Avant de partir le public charmé par le concert s'est attardé autour du verre de l'amitié.

15 août, La grande Soupe au pistou dont le puissant parfum a attiré de nombreux amateurs. Robert et Gérard ont fait mijoter avec amour les 220 litres de l'incroyable breuvage qui vous donne le désirde revenir l'année prochaine. 175 personnes pour cette soirée qui s'est terminée sur le dance floor, le DJ Cédric a su faire danser, même ceux qui avaient un peu oublié la chose .



Merci à l'équipe de l'Amicale pour ces trois soirées, et merci aux courageux éplucheurs de légumes !

23 septembre, avec un beau temps magnifique, un petit groupe de promeneurs a participé à la randonnée organisée par l'amicale laïque dans le cadre de la fête votive, l'itinéraire choisi était particulièrement attractif avec la visite du village troglodytique de Barry. Au passage par la table d'orientation qui domine la vallée du Rhône, nos promeneurs ont pu admirer le panorama exceptionnel qui se présente avec vue sur Pierrelatte, Bollène, le canal Donzère-Montdragon, les montagnes de l'Ardèche, le mont Ventoux, les dentelles de Montmirail etc.



Tout le monde a été ravi.

2 dates à retenir pour cette fin d'année :

Samedi 4 novembre Assemblée générale à la salle des fêtes.

Dimanche 10 décembre LOTO à la salle des fêtes

Nous avons eu la grande tristesse de perdre notre Président d'Honneur, Max ROSSIGNOL. Max a été un pilier de notre association. Nous ne l'oublierons pas.

LA VOIX DES Associations

CHANSOJEUX

Sous une belle journée ensoleillée s'est déroulée la **journée champêtre de Chansojoux** dimanche 10 septembre ! Cela faisait quelques années qu'elle n'avait pas eu lieu. Pourquoi ? Impossible de se souvenir pour quelle raison...

Petits et grands étaient heureux de se retrouver à la ferme Durand sous les chênes à Robert et Yves. Après le verre de l'amitié et l'assemblée générale tous ont pu découvrir les jeux installés par les grandes de l'association : la course aux sacs, les duels, le chamboule-tout, le lancer de sacs, le parcours d'agilité

Les enfants devaient valider chacun des 12 jeux pour découvrir leur surprise.

Une vraie partie de plaisir et de fou rire ! Même les adultes s'y sont mis !

Prochain rdv pour les enfants : la journée à l'accrobranche en octobre

Un nouveau bureau a été élu lors de l'AG :

Présidente d'honneur : Renata

Présidente adjointe : Tin Marijon

Trésorière : Axelle Hugues

Secrétaire : Sandrine Mielot

Secrétaire adjointe : Mélanie Bernadet

Membres actifs : Gia, Lilas, Camille, Léa

Merci Blaise et Renata pour cette belle journée et ce bonheur partagé !



CHANTEMERLOIS D'AILLEURS

20e POT des Chantemerlois-d'Ailleurs. Ce fut une très belle soirée et un bel anniversaire.

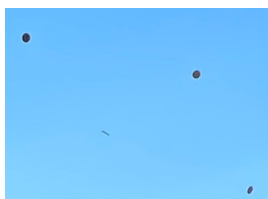
Avec un si grand nombre de Chantemerlois d'ici et d'ailleurs que d'aucuns affirment que cette tradition s'avère la plus rassembleuse de toutes. Même la pluie s'est invitée suffisamment tard pour ne pas casser l'ambiance.

Merci aux fidèles ailleuristes qui ont contribué à maintenir l'élan pendant ces vingt années. Cette édition a été le fruit de la collaboration d'une quinzaine d'entre eux qui ont proposé de nouveaux stands, fruit des mutations de résidents. Quid de ceux qu'on ne voit jamais ou trop peu ? devrait-on déplacer la fête début août ?

La ferveur de la soirée culmina lors de la quinquennale cérémonie de restitution de l'impôt que présida Monsieur le Maire qui jeta à la volée des poignées de piécettes. Les enfants furent ravis d'en remplir leurs poches.

Cérémonie périlleuse néanmoins puisqu'une participante reçut une pièce sur le front lui causant une légère blessure. On en a déduit qu'il y a aussi des blessures fiscales.

En août 2023 les Chantemerlois d'Ailleurs se composent de 46 foyers : 26 de France, 7 de Suisse, 4 d'Allemagne, 3 de Belgique, 3 de Hollande, 1 de Suède, 1 d'Autriche et 1 des Zétazunis



LIBRE *Propos*

Il fut un temps, mais les moins de 50 ans ne peuvent pas le connaître, où on voyait fréquemment une semi-remorque garée sur cette aire qui est devenue la place Bernard Barbier, et qui n'était à l'époque qu'un terrain en friche où je venais faire paître les moutons dans mon enfance.

C'était le camion de Max Rossignol, il habitait alors, dans la rue voisine. C'était avant qu'il ne construise son cabanon sur les roches, près des crevasses, un cabanon où nous avons vécu des fêtes mémorables, un cabanon où je trouvais que le pastis avait un goût exceptionnel...mais c'est qu'il savait le servir le bougre ! Un cabanon que nous avons habillé de pierres ensemble.

Le village était si dépeuplé autrefois ! Les quelques habitants se retrouvaient quand même au bistrot d'Armel et c'est là que j'ai pris l'habitude de rencontrer Max, et le « Cow Boy » bien sûr, qui n'était jamais loin. Puis parvenu à la retraite, il a accepté à l'occasion, de m'aider sur les chantiers parce que l'oisiveté n'était pas son fort. Il se montrait un solide bâtisseur et un compagnon si agréable. Il m'avait raconté combien il avait aimé son métier de chauffeur routier qu'il avait commencé aux Salins de Giraud dans sa jeunesse, puis dans une grosse entreprise de Bollène où il livrait fréquemment du vin, d'ailleurs. Je me souviens d'une anecdote à ce sujet : il était revenu du Danemark et après 3 jours de route particulièrement épuisante, en arrivant sur le parking de son entreprise, il avait vu son patron courir vers lui pour lui dire « il nous manque un chauffeur, il faut absolument que tu repartes en Allemagne immédiatement ». Max lui répondit que ce n'était pas possible, qu'il était trop fatigué. Son patron lui dit alors « Allons Max, un homme comme vous ! » ...Il avait trouvé les mots justes pour toucher sa fierté, un patron très paternaliste comme on n'en fait plus. Max est reparti bien sûr ! Sur les chantiers par la suite, combien de fois lui ai-je répété ce « un homme comme vous », c'était suffisant pour lui faire faire l'impossible.

Max allait tous les dimanches en ces temps-là dans un club de thé dansant à Avignon, où les rencontres étaient « faciles ». C'était certainement grâce à ses talents de danseur et d'autres, que je ne connaissais pas, mais l'année de ses 70 ans (année où il a travaillé avec moi), il a connu 11 aventures sur les 12 mois ! Il avait quand même gardé 1 mois de vacances...

Puis un jour il a rencontré Maïté et il est rentré dans le droit chemin, le chemin de l'île de beauté d'ailleurs, qui était l'île de Maïté.

Max était aussi un de ces chanteurs émérite, nombreux dans notre village autrefois.

Il y avait à l'époque plus de chanteurs au mètre carré à Chantemerle que dans les quartiers chauds de la capitale. Même si les érudits nous répètent que le nom de Chantemerle n'est pas lié au chant, avouez que c'est troublant.

Il a toujours gardé cet accent provençal qu'il avait pris en Camargue. On a beau adorer les accents anglo-saxons, germaniques, flamands et helvétiques que l'on entend au hasard de nos marchés estivaux, je regrette néanmoins cet accent chantant du Sud qui se fait rare en nos murs.

Les figures atypiques se font rares elles aussi, et rares les personnages haut en couleurs comme l'était notre homme.

Son énergie et son tempérament l'avaient naturellement amené à devenir président de l'Amicale mais il fut aussi le juge implacable du Carmentran dans les soirées dont on ne peut imaginer le charme aujourd'hui.

Les initiatives festives sont plus rares, peut-être justement parce qu'il nous manque quelques-uns de ces hommes fédérateurs comme l'était Max Rossignol.

[Adessias Maxou.](#)

Yvon ROSIER

